



Rencontre avec Madame JAFFRÉ Nouvelle Cheffe d'Établissement

FO Justice s'est entretenue ce jour avec la nouvelle Cheffe d'établissement, Madame JAFFRÉ, dans le cadre d'un premier échange.

Ce dernier, qui se voulait avant tout constructif, a permis de porter à sa connaissance vos attentes prioritaires, dans l'objectif d'améliorer concrètement vos conditions de travail, de renforcer votre sécurité en détention, ainsi que le bon fonctionnement de l'établissement. FO Justice tient à préciser que, si la nouvelle direction n'est en aucun cas responsable des situations évoquées, il est essentiel d'engager sans délai un travail commun. Parmi les premiers sujets abordés :

➡ Afflux d'intervenants extérieurs, activités et sécurité :

FO Justice a alerté la Cheffe d'établissement sur le nombre particulièrement important d'intervenants extérieurs et d'activités en détention. Cette situation génère des difficultés majeures pour les collègues en poste à la PEP et PCI, contraints de gérer simultanément des flux multiples et des missions de contrôle accrues.

Au-delà de la PEP et du PCI, cette réalité impacte directement la sécurité des agents et de l'établissement (*risque accru d'introduction d'objets et substances illicites, d'échanges d'informations avec l'extérieur...*), et alourdit considérablement la charge de travail en détention. Les collègues, devant être sur tous les fronts, sont contraints de courir et d'intervenir dans des conditions parfois dénuées de bon sens. FO Justice demande une priorisation des activités en lien avec l'insertion et la réinsertion des personnes détenues, et un accès moins facilité depuis l'extérieur (le site semblant devenu « touristique »).

Madame JAFFRÉ précise qu'elle souhaite en effet que les activités aient du sens, sans pour autant tout supprimer. Il est important de garantir des occupations et interventions adaptées aux personnes détenues, permettant aussi d'apaiser la détention, tout en veillant à préserver le bon fonctionnement de l'établissement. Une réflexion doit être engagée sur une rationalisation de l'ensemble.

FO Justice ajoute que les personnels font face à une population pénale de plus en plus difficile et exigeante, marquée par une augmentation des comportements violents et irrespectueux de l'autorité, générant des incidents réguliers en détention. À cela s'ajoute la prise en charge de profils psychiatriques lourds, qui ne relèvent pas d'un placement en détention ordinaire.

➡ Installation d'un système de badgeage à la PEP :

FO Justice sollicite la mise en place d'un système de badgeage pour l'ensemble des intervenants extérieurs accédant à l'établissement, facilitant la gestion des entrées et sorties à la PEP et au PCI. La Cheffe d'établissement reconnaît l'intérêt de ce dispositif, qu'elle a déjà connu sur une autre structure, et qui serait aussi profitable au secrétariat de Direction.

➡ Guérite promenade CD :

FO Justice a une nouvelle fois alerté sur les conditions de travail particulièrement dégradées en poste surveillance promenade CD. Il est impératif que ce dossier avance rapidement, au regard des conditions de travail devenues inacceptables. Madame JAFFRÉ indique avoir été elle-même surprise par le poste. Elle précise que les travaux sont programmés pour cette année 2026, information du DAI (Département des Affaires Immobilières).

➡ Fermeture de l'établissement à 19h00 :

FO Justice a réitéré sa demande de consultation des agents postés via un sondage, afin de recueillir leur position sur une fermeture de l'établissement à 19h00. Cette démarche constitue un préalable indispensable avant toute réflexion de fond sur la réorganisation interne du CP.

Cette proposition vise à améliorer les conditions de travail des collègues postés. Ce gain d'une heure en soirée constitue un axe d'amélioration dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

FO Justice rappelle que cette évolution ne pourra être envisagée qu'avec l'accord d'une large majorité des personnels postés. Madame JAFFRÉ nous a demandé si on le souhaitait sur tout l'établissement, du fait de la réglementation en CD. Nous avons précisé que sur l'ensemble des CP du Grand-Ouest, la fermeture se faisait à 19h00, malgré la présence d'un CD. **Pour FO Justice, du fait de la nouvelle configuration de l'établissement avec une MA au cœur du CD, c'est tout ou rien.**

FO Justice travaille par ailleurs à l'amélioration des rythmes de travail des collègues postés. Nous en échangerons plus précisément après le sondage sur la fermeture de l'établissement à 19h00.

➡ Insécurité aux parloirs :

FO Justice déplore l'absence de sectorisation aux parloirs - côté familles / côté détenues - pourtant obligatoire, ainsi qu'un sous-effectif sur ce secteur sensible. La Cheffe d'établissement partage ce constat et évoque la nécessité d'un travail de fond sur l'organisation globale de l'établissement.

➡ Problème électrique cuisines :

FO Justice évoque la situation des cuisines, notamment la dangerosité de l'installation électrique. Madame JAFFRÉ précise que ce dossier est budgété. Les travaux relatifs au tableau électrique seront financés grâce à une délégation budgétaire de la DI, suite à la demande de l'établissement. Ces travaux de réfection du réseau électrique sont programmés en deux phases : courant mai et courant juin.

➡ Accès véhiculé ELSP :

FO Justice réitère sa demande d'autorisation d'accès véhiculé aux collègues de l'ELSP, qui peuvent être amenées à rentrer tardivement sur l'établissement, et n'ont alors plus accès aux transports. Madame JAFFRÉ entend cette demande qui lui semble pertinente.

➡ Sécurisation du CP :

FO Justice, qui avait communiqué sur le sujet, souhaite confirmer l'arrivée d'un bagage X au QPR ainsi que de deux portiques de sécurité. La Cheffe d'établissement confirme ces éléments. L'un des deux portiques sera installé au QD.

➡ Films brise vue :

FO Justice réitère sa demande de pose de films brise vue sur les bureaux de détention, afin d'en masquer la partie bureautique. Madame JAFFRÉ n'y est pas opposée et propose une expérimentation sur un premier bureau, permettant un retour d'expérience des personnels.

FO Justice restera pleinement mobilisée pour défendre vos intérêts et ne manquera pas de vous tenir informés des suites apportées à ces différents sujets.

N'hésitez pas pour toute demande 😊

